

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du mercredi 02 septembre 2015

Sur convocation de Jean-Claude Prost, maire de Buffières, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 02 septembre 2015.

Membres présents :

Mmes Christiane Damman, Emilie Poulet et Elise Dussably.

Mrs Michel Labarre, René Duclos, André Lacas, Jean-Pierre Chatillon, Henri Mathonnière, Jean Claude Prost.

Membres excusés: Michel Cottin

L'assemblée peut valablement délibérer. Emilie Poulet est nommée secrétaire de séance. J-C Prost, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 20H.

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente du 28 juillet 2015.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Espaces verts:

Le conseil municipal prend délibération pour confier les travaux d'aménagement de la partie « pelouse » de la cour d'école, à l'entreprise Pothier.

Le montant du devis s'élève à 6 745€ HT.

3. Equipements de la bibliothèque:

Le conseil municipal fait la demande d'une subvention de 40% auprès de la BDSL (Bibliothèque Départementale de Saône et Loire).

4. Assainissement:

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un projet d'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement. Il précise que les objectifs de ce schéma directeur d'assainissement seront d'identifier les disfonctionnements du réseau d'assainissement de la Commune et de proposer des interventions permettant de les corriger. Ces interventions seront priorisées en fonction de leur importance et permettront de mettre en place un plan pluriannuel sur l'assainissement.

- a) Le conseil municipal prend délibération pour solliciter l'Agence de l'eau, ainsi que l'aide de l'appel à projet 2015.
- b) Le conseil municipal doit prendre délibération pour s'engager à établir le RPQS au cours de l'année pendant laquelle sera effectuée l'étude.
- c) Le conseil municipal doit prendre délibération pour s'engager à appliquer le règlement du service d'assainissement en vigueur.
- d) Le conseil municipal doit prendre délibération pour recourir à l'aide de l'Agence Technique Départementale pour l'établissement du Schéma Directeur d'Assainissement.

5. Equipements informatiques : salle multimédia

Le conseil municipal se donne un délai supplémentaire pour décider des achats en matériels informatique pour la future salle multimédia.

6. Buffières 2013 :

Le conseil municipal décide de lancer un nouvel appel d'offre pour la tranche 3 en fin d'année.

7. Activités périscolaires, rentrée 2015 :

Le conseil municipal prend délibération pour approuver l'emploi de Madame Brigitte Pirès, en collaboration avec le SIVOS. Madame Pirès sera intervenante pour les activités périscolaires au sein du RPI de Buffières.

8. Equipement téléphone et internet:

Le conseil municipal a demandé à une entreprise d'établir un projet d'équipement et un devis pour répondre aux besoins de l'école, de la bibliothèque et de la mairie.

9. La vie des commissions et divers:

SIRTOM : Une réorganisation de l'emplacement des collectes à Buffières doit être réfléchi.

BOIS : La commission a rendez-vous avec Monsieur Colombo.

Suite au débardage du bois, il est indiqué que le chemin sera remis en état par l'entreprise d'ici fin septembre.

L'Agence postale : l'aménagement du nouveau local a commencé, le bureau existant sera vidé le 07 septembre.

Tranche 2 : Le conseil municipal prend délibération pour accepter les avenants des entreprises Clément et Arelec.

Aide de la mairie pour les activités sportives et culturelles :

Le conseil municipal prend délibération pour que les enfants de la commune puissent en bénéficier jusqu'à l'âge de 18 ans. Elle est maintenue pour la somme de 38 euros par enfant et par an.

Travaux: le conseil municipal prend délibération pour accepter le devis concernant les panneaux d'affichage des nouveaux locaux communaux (Agence postale, école, mairie...).

Règlement intérieur des employés communaux:

Le conseil municipal prend délibération pour adopter le nouveau règlement intérieur des employés communaux et le soumettra au Centre de Gestion qui devra le valider.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h15.

Secrétaire de séance
E. Poulet

Président de séance
JC. Prost